

CNW TELBEC : code  
Envoi aux hebdomadaires  
GQM00350

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Maintien des bâtiments****ANDRÉ DROLET, DÉPUTÉ DE JEAN-LESAGE ANNONCE DES  
INVESTISSEMENTS DE 2 758 277 \$ DANS LES ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT DU COMTÉ**

**Québec, 26 janvier 2012.** — André Drolet, député de Jean-Lesage, a annoncé aujourd'hui, au nom de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, des investissements gouvernementaux de 2 758 277 \$ visant à assurer le maintien en bon état des bâtiments des établissements d'enseignement primaire et secondaire du comté de Jean-Lesage.

Précisons que l'aide gouvernementale attribuée aux commissions scolaires pour l'année 2011-2012 en vertu de la mesure Maintien des bâtiments du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport s'élève à 366,4 millions de dollars. En plus de permettre aux établissements scolaires de faire des tests de qualité de l'air et d'apporter les correctifs nécessaires, ces sommes permettront la réalisation de divers travaux, tels que la réfection de toitures, la mise aux normes de bâtiments, le remplacement de portes et de fenêtres, l'amélioration de systèmes de chauffage et de ventilation, la réfection de parements extérieurs et la rénovation d'installations sanitaires.

« Encore cette année, notre gouvernement investi massivement dans le maintien des bâtiments d'enseignement au Québec. Pour le comté de Jean-Lesage, ce sont près de 3 millions de dollars qui seront investis. Grâce à ces investissements, l'école Jeunes-du-Monde procédera à des changements de portes et fenêtres dans ses deux pavillons. Le montant total de ces travaux s'élèvera à 1,3 millions de dollars. Pour sa part, l'école secondaire La Seigneurie effectuera des travaux de plomberie évalués à 600 000 dollars. Ce ne sont que deux exemples pour mon comté, car d'autres écoles procéderont également à des travaux de rénovations et de maintien. Je suis très heureux d'une si belle nouvelle », a mentionné M. André Drolet.

Rappelons que les investissements effectués pour améliorer les infrastructures scolaires s'inscrivent dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2009-2014, qui représente un investissement total de 42,6 milliards de dollars de la part du gouvernement du Québec. Dans le réseau de l'éducation seulement, ce plan générera des investissements de près de 6 milliards de dollars visant à préserver le patrimoine scolaire et à résorber le déficit d'entretien du parc immobilier. La liste des investissements annoncés aujourd'hui se trouve en annexe.

« Ces investissements nous permettent de remettre en état et de préserver notre patrimoine immobilier. Nos écoles sont des milieux de vie qui occupent une place importante dans le quotidien de nos enfants et du personnel qui y travaille. Elles doivent donc être en bon état, agréables et sécuritaires, notamment en ce qui concerne la qualité de l'air dans les bâtiments, et c'est grâce aux investissements effectués dans le cadre du Plan québécois des infrastructures que nous nous en assurons », a fait savoir la ministre Beauchamp.

*Il est maintenant possible de suivre l'actualité concernant le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur Twitter @MELSQuebec.*

Sources : Hélène Sauvageau  
Attachée de presse de la  
vice-première ministre et ministre  
de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
418 644-0664

Marie-Josée Bond  
Attachée politique  
Députée de Jean-Lesage  
418-648-6221